

# Parc national de Port Cros

## Orientation 3.7 Initier et soutenir les activités économiques génératrices d'une plus-value environnementale sur les îles

Sur les îles, les liens et les solidarités entre les activités économiques et les espaces naturels qui les accueillent sont particulièrement marqués. Le développement économique doit donc s'orienter vers la prise en compte spécifique des enjeux environnementaux et sociaux.

Ainsi, les initiatives économiques porteuses d'une plus-value environnementale, solidaires et socialement responsables, qui ont un impact positif sur la création ou le maintien d'emplois sur les îles seront soutenues. Ces initiatives sont à la fois garantes du maintien à long terme de la vie locale sur les îles et sont porteuses d'un engagement sociétal que les différents partenaires souhaitent développer.

Les acteurs économiques qui souhaitent valoriser leur engagement environnemental et développer une démarche de partenariat plus forte avec le parc national pourront le faire à travers la marque « Parc national ». La marque peut porter sur des activités comme la pêche artisanale, l'agriculture et les activités de pleine nature, autant que sur les services tels que l'hébergement et la restauration. La marque est un levier prioritaire pour développer sur les îles et plus largement sur l'ensemble du parc national, des activités économiques plus durables.

La structuration et la promotion d'une offre alternative aux loisirs et au tourisme balnéaire et estival contribuera spécifiquement à promouvoir un accueil durable du public.

3 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
<b>3.7.2 Coeur et AOA île</b> Développer la marque parc en identifiant les produits et services insulaires.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Coordination de la marque</li><li>• Participation à la rédaction des règlements d'usages catégoriels des produits et services du territoire pour la marque Parc</li><li>• Accompagnement des candidats, prise en charge des audits</li><li>• Développement et animation du réseau des entreprises marquées</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Relais d'information institutionnelle</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Entreprises figurant sur la liste des classes déposées par parcs nationaux de France</li><li>• Offices de tourisme</li><li>• Agence de développement touristique du Var</li><li>• Comité régional du tourisme PACA</li></ul>

# Parc national de Port Cros

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Promotion des entreprises marquées</li><li>• Évaluation et suivi des entreprises marquées</li></ul>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Collectivités locales avec compétence tourisme</li><li>• PNF</li><li>• Syndicats et fédérations professionnelles</li></ul>
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #4602

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-12 00:01